

Oui au transfert du CPLN

Le transfert des filières professionnelles du CPLN au Cifom au Locle a passé sans encombre la rampe du Grand Conseil. Celui-ci a accepté sans opposition un crédit de 4,2 millions de francs pour rénover les bâtiments nécessaires à ce transfert. Il s'agit de la future ex-école d'ingénieurs.

Lors du débat, le terme cohésion cantonale a été utilisé par plusieurs orateurs. Les groupes politiques ont estimé les choix du Conseil d'Etat judicieux. Quelques voix se sont élevées pour regretter certaines manifestations de mauvaise humeur.

Le chef du Département de l'éducation a rappelé que l'école de culture de La Chaux-de-Fonds déménagera à Numa-Droz, à Neuchâtel sans que cela ait provoqué de remous. Les députés traiteront les postulats liés à ce transfert lors de la session de juin. /dad

Source : L'Express/L'Impartial
via www.ArcInfo.ch
27.05.10 | 09:45

Neuchâtel, le 4 juin 2010/alk